

Dermatose : «Peut-on accepter la destruction de milliers d'animaux sans être sûrs des bénéfices sanitaires ?»

Julien Aubert

Publié à 15:20

FIGAROVOX/TRIBUNE - Face à l'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse bovine, le choix de l'abattage massif des troupeaux pour préserver la «conformité» sanitaire européenne devrait faire l'objet d'un moratoire, selon le président de l'Institut Valmy Julien Aubert et Patrick Pageat,

Ancien député LR du Vaucluse, Julien Aubert est président de l'Institut Valmy. Patrick Pageat est directeur de l'Irsea, un institut de recherche privé dédié à l'étude du comportement des animaux et de l'homme, et membre du comité scientifique de l'Institut Valmy.

La dermatose nodulaire contagieuse des bovins (DNCB), maladie virale apparue en 1929 en Zambie et classée comme danger sanitaire de catégorie I, est aujourd'hui endémique dans de vastes régions d'Afrique, du Maghreb (hors Maroc) et du Moyen-Orient. Après avoir franchi les frontières de l'Union européenne en 2013, avec une première détection en Turquie, elle a poursuivi sa progression jusqu'à atteindre l'Italie puis la France en 2025, malgré l'arsenal

des mesures sanitaires adoptées. Restrictions de mouvements, vaccinations, abattages massifs¹.

La DNB affecte directement la production agricole en provoquant une baisse de la production laitière, des pertes de poids et des troubles de la fertilité. Mais la réponse qui lui est aujourd’hui apportée en France dépasse largement le seul cadre sanitaire : elle révèle une vision technocratique et commerciale de l’agriculture, où la préservation des marchés d’exportation prime sur la réalité du terrain, le bon sens vétérinaire et la dignité du monde paysan.

L’abattage massif de bovins, décidé pour préserver la « conformité » sanitaire européenne, suscite une émotion légitime. Il ne s’agit pas seulement d’indemnisation financière. C’est le sens même du métier d’éleveur qui est mis à mal : celui d’un engagement de toute une vie auprès d’un cheptel, dans un contexte déjà marqué par la fragilisation économique, la surcharge normative et la perte de *souveraineté agricole*². En pratique, la déclaration d’une zone infectée entraîne une quasi-interdiction d’exportation ou l’imposition de contraintes sanitaires économiquement intenables, transformant les éleveurs en variables d’ajustement des échanges commerciaux.

La vaccination, si elle ne permet pas l’éradication, constitue une solution pragmatique pour limiter les impacts sanitaires et économiques.

La stratégie dite d’éradiation (*stamping-out*), que la France applique avec zèle pour satisfaire aux règles européennes, n’est ni nouvelle ni rassurante. Elle a déjà produit des dégâts considérables dans les filières porcine et avicole, sans toujours démontrer son efficacité à long terme. L’abattage détruit tout le travail de sélection antérieur fait par l’éleveur et a donc un grave impact génétique.

De plus, dans le cas de la DNB, plusieurs experts soulignent que le mode de transmission — par des insectes hématophages — relativise fortement l’intérêt de l’abattage, en particulier selon la saison. Rien ne permet d’affirmer que la destruction des troupeaux empêche l’existence de réservoirs, qu’ils soient entomologiques ou sauvages. En effet, les abattages sont actuellement réalisés dans une période où les insectes vecteurs ne sont quasiment plus actifs. Le bon sens voudrait qu’en zone de montagne, on place les animaux en altitude. Cela suffirait à les placer hors d’atteinte des insectes. Le froid leur est moins préjudiciable que l’abattage.

La question de la conformité européenne est également une question

subjective, car les textes européens eux-mêmes apparaissent incohérents, tandis que les experts vétérinaires ne recommandent pas l'abattage systématique des animaux sains. Une stratégie fondée sur la surveillance clinique renforcée, le contrôle strict des mouvements d'animaux vivants et la vaccination ciblée permettrait de contenir la maladie sans sacrifier inutilement des cheptels entiers. La *vaccination*³, si elle ne permet pas l'éradication, constitue une solution pragmatique pour limiter les impacts sanitaires et économiques. Pourtant, afin d'éviter une vaccination généralisée — perçue comme un obstacle commercial — l'État a choisi la voie la plus brutale : l'abattage de masse.

Cette réponse pose une question politique centrale : celle de la proportionnalité. Peut-on, au nom de règles sanitaires conçues avant tout pour fluidifier les échanges, accepter la destruction de milliers d'animaux sans démonstration claire de bénéfice sanitaire ? Peut-on continuer à considérer l'animal exclusivement comme un objet économique, et l'éleveur comme un exécutant silencieux de décisions prises loin de ses réalités ? S'il est légitime de tuer un animal pour se nourrir, il est autrement plus difficile de justifier l'élimination massive de troupeaux entiers pour préserver des équilibres commerciaux incertains. Cette politique révèle une approche profondément anthropocentrée et déshumanisée de l'*agriculture*⁴, où ni l'animal ni le paysan ne sont pleinement reconnus.

Il est temps de changer de cap. Un moratoire sur les abattages doit être instauré tant que leur efficacité n'est pas démontrée par des données robustes. Des essais comparatifs, incluant des stratégies alternatives à l'abattage proactif, doivent être menés de manière transparente. Enfin, cette crise doit ouvrir un débat démocratique sur notre modèle sanitaire, agricole et commercial : une politique agricole digne de ce nom ne peut se construire contre ceux qui la font vivre.

Le Figaro.fr: - <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/dermatose-peut-on-accepter-la-destruction-de-milliers-d-animaux-sans-etre-surs-des-benefices-sanitaires-20251215>

1) <http://www.lefigaro.fr/sciences/dermatose-nodulaire-contagieuse-l-abattage-systematique-est-il-reellement-necessaire-20251212>

2) <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/si-la-guerre-eclate-c-est-sur-nos-agriculteurs-qu-il-faudra-compter-avertit-annie-genevard-depuis-rungis-20251208>

3) <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/cette-colere-est-la-traduction-d'une-grande-angoisse-la-ministre-de-l-agriculture-va-se-rendre-en-occitanie-pour-les-premieres-vaccinations-contre-la-dermatose-20251214>

4) <http://www.lefigaro.fr/vox/economie/nicolas-baverez-requiem-pour-l-agriculture-francaise-20251123>